



## **Qu'attendez-vous d'une politique jeunesse?**

Il existe dans chacune des régions du Québec des tables de concertation des organismes jeunesse, ce sont les forums jeunesse régionaux. Récemment, les conseils régionaux de développement, en collaboration avec leur forum jeunesse, se sont vus confier par le ministre d'état à l'Éducation et à la Jeunesse, monsieur François Legault, le soin de tenir des consultations régionales afin de déposer, en février 2001, un projet de politique jeunesse québécoise. À cet effet, le Forum jeunesse de l'île de Montréal invite les organismes jeunesse, mais aussi l'ensemble des citoyens et citoyennes de l'Île qui le désirent, à participer à la consultation régionale sur l'avant-projet de politique jeunesse québécoise. Les participants à la consultation sont aussi invités à commenter les orientations du mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal présenté dans les prochaines lignes.

Ce mémoire s'inspirera directement des conclusions de l'Événement régional jeunesse organisé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal en janvier dernier où près de 300 jeunes représentants différents milieux se sont entendus sur les priorités régionales à mettre de l'avant en matière de jeunesse. Par conséquent, le mémoire mettra l'accent sur la place des jeunes dans le développement régional. Nous sommes d'avis qu'il faut favoriser l'atteinte de l'objectif central de la politique, « mettre en place les conditions d'exercice de la citoyenneté et ainsi confirmer la jeunesse comme un moteur du développement du Québec ». Cependant, pour tendre vers une société où chacun se sentira interpellé en tant que citoyen et citoyenne dans les débats publics, il semble essentiel de responsabiliser et de fournir les ressources adéquates aux jeunes, et ce, dès le début de l'adolescence, pour que la citoyenneté se développe tel un réflexe et qu'elle ne se limite pas au droit de vote une fois aux quatre (4) ans. Pour ce faire, la politique jeunesse devrait s'adresser aux jeunes âgés entre 12 et 30 ans.

### **Faire une place aux jeunes**

Pour favoriser la pleine participation des jeunes au développement de la société, la politique jeunesse doit faciliter l'insertion des jeunes dans les lieux décisionnels. Le Forum jeunesse est d'avis qu'une politique jeunesse devrait favoriser l'existence de sièges réservés avec droit de vote pour des représentants de la jeunesse dans les instances décisionnelles de tous les secteurs et à tous les niveaux (local, régional et national). La politique jeunesse devrait marquer un engagement clair du Gouvernement à réviser la composition des instances publiques afin de donner des droits de vote aux jeunes, et ce, de manière représentative afin que les décisions prises reflètent aussi la volonté de la jeunesse québécoise. De plus, cette intégration des jeunes devrait se faire en tenant compte de la proportion des jeunes des minorités visibles et des communautés culturelles afin que leur voix soit aussi entendue.

A titre d'exemple, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, les participants avaient convenu de redonner le droit de vote aux élèves des écoles secondaires dans leur conseil d'établissement. Cet engagement se doit d'être effectif rapidement et nous croyons qu'il devrait s'inscrire dans les textes de la politique jeunesse. Aussi, nous souhaitons que la politique jeunesse ne fasse pas que reporter l'engagement du Gouvernement et des acteurs de la société civile, prise à ce même sommet, de mettre sur pied un plan d'action à l'effet d'ouvrir l'offre de participation des jeunes dans leurs instances décisionnelles respectives. La politique devrait contenir des objectifs précis à atteindre à court, à moyen et à long terme sur lesquels les partenaires des différentes régions devraient s'engager en collaboration avec les forums jeunesse.

### **Préciser les axes d'intervention**

L'avant-projet de politique jeunesse met beaucoup l'accent sur la place et le rôle des jeunes en tant que citoyens actifs. Le document mentionne : « La politique jeunesse du Québec devrait en conséquence avoir comme finalité l'avènement d'une société à laquelle les jeunes participent pleinement » ce qui répond en bonne partie à des préoccupations du Forum jeunesse. Par contre, bien que la politique jeunesse doit d'abord camper de grands principes, nous sommes d'avis que les axes d'intervention devraient être plus précis. La politique devrait, par exemple, inciter le développement de conseils étudiants dans les écoles secondaires, fournir les ressources nécessaires aux organismes qui permettent aux jeunes de s'impliquer dans leur communauté et réaffirmer l'importance, pour le Québec d'aujourd'hui, du principe d'accessibilité universelle à l'éducation et aux services sociaux et de santé.

### **Une cohérence nationale, une application régionale**

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal s'étonne du peu de précision sur les *perspectives de mise en œuvre de la politique jeunesse*. D'une part, la politique jeunesse devrait réaffirmer le rôle d'aviseur des forums jeunesse auprès des conseils régionaux de développement (CRD) et du Gouvernement sur les dossiers de développement régional qui affectent particulièrement les jeunes âgés entre 12 et 30 ans. D'autre part, le Forum est d'avis que des moyens de suivi concrets devraient être précisés afin d'atteindre les objectifs généraux suivants, actuellement mentionnés dans le document de consultation :

- Assurer aux jeunes une participation à part entière au développement social, économique et culturel entraînant des modifications d'attitudes, de valeurs et de mentalités.
- Mettre en place un environnement propice à la prise en charge par les jeunes de leur propre destinée (...)
- Solliciter les responsabilités de chacun des partenaires (...)
- Refléter les attentes, les modes de vie et les valeurs des jeunes d'aujourd'hui et s'adresser à tous, quelles que soient leur origine, région ou condition socio-économique.
- Infléchir des réalités actuellement préjudiciables à l'insertion des jeunes (...)
- Assurer une cohérence des interventions gouvernementales concernant les jeunes (...)

Ces cibles ne pourront vraisemblablement être atteintes que si elles deviennent celles du Gouvernement et de l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux. Pour ce faire, l'application et le suivi devraient viser une cohérence nationale tout en étant décentralisés

afin d'assurer l'implication de la jeunesse et d'un maximum de partenaires dans chacune des régions du Québec. Par conséquent, la mission des forums jeunesse devrait être bonifiée afin de leur permettre d'assumer la concertation régionale des jeunes et des partenaires sur le suivi et l'application de la politique jeunesse au niveau régional.

### **Pour participer...**

Les organismes et les gens intéressés à produire un avis qui commentera, modifiera ou bonifiera le document de consultation *Vers une politique jeunesse québécoise* (disponible à l'adresse [www.sommet.gouv.qc.ca](http://www.sommet.gouv.qc.ca)) et l'ébauche de mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal, présenté dans cette lettre, devront le faire avant le 30 septembre 2000. Les avis devront être acheminés par la poste au Forum jeunesse de l'île de Montréal, 1555, rue Peel, Montréal, Québec, H3A 3L8, ou par courriel à l'adresse [forumjeunesse@crdim.pixelweb.net](mailto:forumjeunesse@crdim.pixelweb.net). Par conséquent, nous espérons votre participation à cette consultation qui pourrait mener à l'amélioration des conditions de tous les jeunes au Québec.

François Robert  
Président du Forum jeunesse de l'île de Montréal